

Compte-rendu | Les Halles, un automne à Pékin (10-11-2010)

Paris - 6/10 - 18h00. Les fastes dorés de la salle des mariages de la Mairie du 1er arrondissement de Paris servent de décor à un étonnant procès sans coupable jugeant un crime à venir dont les témoins à l'innocence apparente n'en sont pas moins complices. Le forum des Halles et son jardin auront bientôt disparu. Compte-rendu.

Rénovation | Bâtiments Publics | 75001 | Berger et Anziutti

Ce 6 octobre dernier, l'association Accomplir a co-organisé avec Jean-François Legaret, maire UMP du 1er arrondissement de Paris, une réunion publique dont l'ambition n'est autre que de faire capoter la canopée.

La salle est comble et l'audience gagnée à la cause. La voix sombre de Jean-François Legaret impose le ton. *«J'ai fait réaliser un constat d'huissier afin de constater les destructions importantes qui excèdent le permis de démolir»*, débute-t-il, dénonçant un projet qui ne répond pas à l'ambition d'utilité publique revendiquée. *«Il faut éviter ce massacre»*, dit-il.

A ses côtés, Elisabeth Bourguinat, secrétaire de l'association Accomplir, poursuit en accusant la presse de ne pas avoir porté le débat sur une opération phare de la mandature. *«Comment faire pour arrêter ce projet, comment faire pour en démontrer la bêtise ?»*, s'interroge-t-elle.

La parole est alors donnée à Pierre Lellouche (UMP), secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, conseiller de Paris : *«je regrette la destruction du jardin. Le projet est pharaonique et coûteux et ne résout pas les problèmes d'accès et de sécurité. Il ne s'agit pas de transformer l'affaire en 'guéguerre' entre le Gouvernement et la Mairie de Paris, mais ce grand abri Decaux ne sert à rien»*... La canopée, un grand abri Decaux ? *«En tant que ministre, je m'assure que la loi est appliquée»*, conclut-il en s'éclipsant.

A la barre, le témoin le plus important : Georges Pancréac'h, architecte avec Claude Vasconi du *«forum historique»* (sic). *«J'y suis passé cet après-midi, c'est encore sympathique»*, confesse-t-il.

Parent de la victime, l'architecte accuse. «*Le dossier de permis ne ressemble pas aux images idylliques, c'est en fait un truc qui fonctionne mal, c'est un scandale architectural majeur !*». A la position iconoclaste accusant les images de mensonge succède l'ironie : «*Je cite Bertrand Delanoë : 'Je crois qu'il faut faire preuve d'innovation mais qu'il faudra faire preuve de beaucoup de pragmatisme, car si nous donnons l'impression que l'on va passer d'un extrême à l'autre, nous allons nous planter. Il faut absolument...accepter qu'à partir d'une réalité, on puisse innover, corriger, pas détruire : on ne veut pas faire table rase et recommencer quelque chose de totalement nouveau. Ce ne serait pas raisonnable'*. Une citation du 26 juin 2003», assure-t-il.

S'ensuit alors un panégyrique louant les qualités de l'existant. L'éloge est d'autant plus fort que le réquisitoire à l'encontre du projet des Halles est acerbe.

Pièce à conviction : un diaporama. «*Je n'ai pas mis de photographie, tout le monde connaît les lieux. J'ai préféré des perspectives au crayon*», explique l'architecte. Au choix équivoque répond une série de citations élogieuses datées de 1979, date de livraison du Forum. Toutes s'accordent sur la luminosité du lieu : «*cathédrale de lumière*» pour les uns «*solarium*» pour les autres.

Trente ans plus tard, à l'heure du nouveau projet, le constat est différent. L'architecte dénonce une rumeur rampante. «*Sinistres boyaux*» pour les uns, «*bunker sombre*» pour les autres. «*Forum historique*» : Nunc est bibendum...

Sans photographie à l'appui, supposant l'expérience de chacun, l'architecte défend la victime. «*Quand on fait des serres, on cherche à donner au verre toute sa magnificence. Le problème posé par les Halles était alors nouveau. Cette verrière était dans un sous-sol et devait servir de contrefort. L'objet ne pouvait pas être immatériel et la verrière devait avoir une architecture. [...] Il fallait introduire une puissance. Les arcs sont surdimensionnés et servent à réfracter la lumière dans les circulations*», indique-t-il.

Puis, l'ironie. «*Une couverture qui permet de remplacer les verrières opaques par des galeries en vis-à-vis et d'assurer le confort climatique*» : Georges Pencreac'h cite David Mangin. A l'écran le propos est illustré par la perspective du premier carreau des Halles proposé par l'agence SEURA, un visuel sombre pour appuyer l'argumentaire. «*Regardez le plafond, ça doit être le ciel*», s'amuse l'architecte montrant la sous-face verdâtre du projet. Une démonstration ponctuée par le rire moqueur du Maire.

La plaidoirie pose désormais son regard critique sur la Canopée telle qu'imaginée par Berger et Anziutti. «*Ce projet crée un faux environnement de centre commercial. Il y*

fera froid. [...]. On a introduit des monstres dans l'espace dont j'ignore l'utilité. [...] on ne voit qu'un gros nuage noir avec des dents de requin», assène l'architecte.

«Qu'est ce qui pousse à faire ça ? Quel est le malade mental qui pense à ça ? Pourquoi cette volonté destructrice systématique de faire le contraire de ce qui a été fait il y a trente ans ? [...] On nage dans l'absurdité !», s'empporte-t-il expliquant la pertinence de l'actuel schéma des flux et circulations distinguant ceux qui vont dans le forum et ceux qui vont en dehors, un schéma remis en cause, semble-t-il, par une unique batterie d'escalators omnibus.

Aussi, la canopée est une «soucoupe volante qui s'est crashé à l'atterrissage, elle symbolise un formalisme débridé». Georges Pencreac'h condamne la volumétrie de l'édifice caractérisée par une symétrie axée sur une ligne est/ouest «qui n'a pas grand sens», la perte de «co-visibilité entre Saint-Eustache et la Fontaine des Innocents» et un concours «mal préparé».

L'audience approuve par de longs applaudissements. La condamnation est claire et unanime.

Soudain, pourtant ! «J'ai voté pour ce projet», annonce Legaret. Quid ? Puis Elisabeth Bourguinat s'exprime à son tour : «j'ai voté pour la canopée aussi». Quèsaco ?

Ainsi, des procureurs complices et nul pour se faire l'avocat d'accusés mis à la question dont le banc est désespérément vide.

Ni juge ni coupable. Curieux procès.

Jean-Philippe Hugron

http://lecourrierdelarchitecte.com/article_925